



**Direction de la
Commande
Publique**

**Ville de Nîmes – Colisée 2 – 1^{er} Etage
1 Rue du Colisée – 30000 Nîmes
Tél : 04.34.03.57.00**

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
5 Novembre 2024**

**Salle de réunion : NIMES METROPOLE
COLISEE 2 - 1 rue du Colisée - NIMES - SALLE
VAUNAGE - REZ DE CHAUSSEE**

Six membres de la Commission étaient présents.

Président : Monsieur Bernard ANGELRAS, Conseiller Municipal

Monsieur Frédéric ESCOJIDO, Conseiller Municipal

Madame Chantal MAY, Adjointe au Maire

Madame Sylvette FAYET, Conseillère Municipale

Monsieur Thierry JACOB, Conseiller Municipal

Madame Catherine JEHANNO, Conseillère Déléguée aux Aînés

Ils étaient assistés de :

Monsieur Stéphane ACHARD – Chef de Service Immobilier

Madame Anne-Sylvie CHARMASSON – Chef de Service Restauration et Nettoyage Scolaire

Monsieur Bruno BONNIOL – Directeur des Sports

Madame Christine SARRADEL – Chef de Service Administratif et Financier aux Sports

Monsieur Jean-Luc CLERC – Chef de Service Administration et Evaluation

Madame Patricia GIRARD-PAUSANIAS – Directrice des Musées et du Patrimoine

Monsieur Jean-Marc PREVOST – Directeur du Carré d'Art

Madame Claire MAGNIER – Administration et Service Financier du Carré d'Art

Le secrétariat de la CCSPL étant assuré par Madame Aurélie ORTEGAS et Madame Aurélie MESEGUER - Direction de la Commande Publique de la Ville de Nîmes.

Ordre du jour :

➤ **Examen des rapports annuels des délégataires des services publics :**

Heure	Objet	Présenté par :
14h00	Gestion et exploitation de l'aérodrome de Nîmes-Courbessac	M. Stéphane ACHARD Mme Valérie DARME ROCHE
14h20	Restauration collective	Mme Anne Sylvie CHARMASSON
14h40	Concession relative à la l'exploitation de l'équipement Aquatropic à Nîmes	M. Bruno BONNIOL Mme Christine SARRADEL
15h00	Exploitation touristique des Arènes, de la Maison Carrée et de la Tour Magne	Mme Patricia GIRARD PAUSANIAS M. Jean-Luc CLERC
15h20	Concession de service public relative à l'exploitation du Musée de la Romanité	Mme Patricia GIRARD PAUSANIAS M. Jean-Luc CLERC M. Joël SAAS

➤ **Bilan d'activité du service exploité en régie dotée de l'autonomie financière :**

Heure	Objet	Présenté par :
-------	-------	----------------

15h40	Musée d'art contemporain du Carré d'Art	M. Jean-Marc PREVOST
-------	---	----------------------

Monsieur Bernard ANGELRAS souhaite la bienvenue aux membres présents.

La réunion est ouverte à 14h00.

EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL DE LA DSP RELATIVE A LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE L'AERODROME DE NIMES-COURBESSAC

Monsieur ANGELRAS, donne la parole à Stéphane ACHARD, qui présente la synthèse du rapport concernant « La gestion et exploitation de l'Aérodrome Nîmes-Courbessac ».

Sylvette FAYET : Pouvez-vous nous dire le nombre d'avions à l'année qui décollent et atterrissent ?

Stéphane ACHARD : Non je n'ai pas eu ce chiffre.

Sylvette FAYET : Et on parle d'un restaurant, ne sera-t-il ouvert qu'aux usagers de l'aérodrome ?

Stéphane ACHARD : Non je ne pense pas, il sera pour tout le monde car il sera à proximité du musée de l'Air. Ce sera vraiment une activité complémentaire. C'est encore en phase d'étude donc on n'a pas encore de schéma précis. Mais, la SPL cherche à ouvrir l'aérodrome à tout le monde, au public, au particulier, avec des activités et portes ouvertes.

Bernard ANGELRAS : Monsieur Achard, si vous pouviez nous joindre le compte-rendu de l'activité ?

Stéphane ACHARD : Je le demanderai.

Précisions de Monsieur Stéphane ACHARD :

Réponse de Monsieur DE ROSNAY, Directeur de l'Aérodrome Nîmes Courbessac :

N'ayant pas de Tour de contrôle sur l'aérodrome, il est difficile d'avoir un chiffre précis des mouvements de Courbessac.

Cependant, sur 2023 les mouvements sont estimés à 8 000 mouvements.

Pour information, est considéré comme mouvement 1 atterrissage ou un décollage.

Par conséquent, un aéronef qui décolle de Courbessac et vient s'y reposer à la suite d'un baptême l'air aura effectué 2 mouvements.

Chantal MAY : Et pas seulement que des avions, mais aussi des ULM et de l'ensemble des activités.

Chantal MAY : Et le musée est également à l'étude ?

Stéphane ACHARD : Oui en effet, il est à l'étude.

Sylvette FAYET : Concernant le déficit de l'aérodrome, est-il supporté par la SPL AGATE ?

Frédéric ESCOJIDO : Oui, c'est cela. C'est sous la responsabilité de la SPL.

Sylvette FAYET : Il est également indiqué la reprise en gestion de la station de carburant, qu'est-ce que cela veut dire ?

Stéphane ACHARD : En fait, dans l'aérodrome il y a une station de carburant qui était gérée à l'époque par un pétrolier, et donc la SPL l'a repris à son nom. Vous pouvez donc acheter votre kérozène à l'aérodrome.

Sylvette FAYET : Je suis surprise qu'une seule personne ait été embauchée à temps plein avec toutes les activités qui existent sur le site. Cette personne gère tout ?

Stéphane ACHARD : Pour la station de carburant, il a été mis en place un système de paiement par carte bleue, donc en fait il gère juste l'approvisionnement. Et pour le moment l'aérodrome en 2023 n'a pas une activité débordante, donc la personne embauchée a le « temps » de faire le tour des pistes, de gérer le carburant... Le saisonnier et le quart temps en plus sont suffisants pour l'entretien de l'aérodrome actuellement.

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission.

Monsieur ANGELRAS soumet le rapport au vote.

Avis sur le rapport : Favorable à l'unanimité.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL DE LA DSP RELATIVE A LA RESTAURATION COLLECTIVE

Monsieur ANGELRAS, donne la parole à Anne-Sylvie CHARMASSON, qui présente la synthèse du rapport concernant « La Restauration Collective », en présence de Madame Aurélie PROHIN, Conseillère Municipale Déléguée aux Crèches et La Petite Enfance, à la Restauration Scolaire, à l'Adaptation aux Changements Climatiques des Ecoles.

Bernard ANGELRAS : Il y a 2 postes qui sont particulièrement élevés, le 1^{er} « Produits d'entretien et lessiviels », et le 2^e « Location matériel de transport » ?

Anne-Sylvie CHARMASSON : La location de matériel de transport correspond aux camions électriques, ça coûte plus cher.

Et les produits lessiviels coûtent très chers car ils sont ECOLABEL. C'est une exigence que nous avons eu sur la nouvelle DSP.

Thierry JACOB : La différence de prix des repas repose sur le quotient familial ?

Anne-Sylvie CHARMASSON : C'est selon les revenus fiscaux des foyers. Et les familles qui payent 12 € le repas, ce sont des familles qui viennent de l'extérieur de Nîmes, sauf pour les enfants porteurs d'un handicap ou en classe ULIS on leur applique le tarif nîmois.

Il n'y a pas de classe ULIS dans toutes les communes, et les familles n'ont pas forcément le choix de l'école, donc la ville a décidé de faire appliquer le tarif nîmois à ces familles-là, et les communes participent également à ce tarif.

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission.

Monsieur ANGELRAS soumet le rapport au vote.

Avis sur le rapport : Favorable à l'unanimité.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL DE LA CONCESSION RELATIVE A LA L'EXPLOITATION DE L'EQUIPEMENT AQUATROPIC A NIMES

Monsieur ANGELRAS, donne la parole à Christine SARRADEL et Monsieur Bruno BONNIOL, qui présentent la synthèse du rapport concernant « L'Exploitation de l'Equipement Aquatropic à Nîmes ».

Sylvette FAYET : Est-ce que les personnes qui fréquentent AQUATROPIC, utilisent plutôt une entrée individuelle, ou bien un abonnement ?

Bruno BONNIOL : Les abonnements c'est ce qui assoit aujourd'hui la marge générale d'Aquatropic. De manière générale, les abonnements de la salle de fitness génèrent le gros de l'activité et l'accès au centre aquatique vient en complément. Mais selon la période, ce sont les abonnements qui prennent le dessus, et quand c'est l'été c'est forcément l'entrée publique libre qui remonte le CA en billetterie directe.

Sylvette FAYET : Ce serait bien qu'on ait pour information les tarifs entrée individuelle et celui pour les abonnements.

Et, est-ce qu'il existe pour la période estivale un système d'abonnement pour la piscine pour 1 mois, pour ceux qui veulent y aller tous les jours pendant les vacances, les enfants, les adolescents... ?

Ce serait intéressant dans notre ville que ce type d'abonnement existe.

PRECISIONS DE Madame Christine SARRADEL :

Espace Aquatique-Accès libre

Entrée Adulte	5,50€
Entrée Enfant (– 8 ans)	1,50€
Carte 10 heures (valable 6 mois)	20,00€
Comité d'entreprises Carnet CE de 20 entrées	70,00€

Espace Aquatiques- Différentes activités

Séance Aquagym	12,00€
Aquagym 3 mois	110,00€
Séance Aquabike 30 mn	12,00€
Club Aquabike (1 cours/semaine)	20,00€
Location bike libre 30 mn	5,00€
Aquamorning 3 mois	85,00€
Aquamorning à l'année	180,00€
Aquapalmes 10 séances	85,00€
Ecole de natation (4 à 17 ans)	134,00€
Cours particuliers (10 séances)	150,00€
Formule Anniversaire	10,00€
Accès associations (par accès)	135,00€
Bébés dans l'eau	265,00€
Location ligne d'eau	50,00€

Espace Forme : TOP FITNESS

Cotisation annuelle	360,00€
Réabonnement annuel	300,00€
Etudiant (16-25 ans)	240,00€
Cotisation 1 mois	50,00€
Entrée unitaire	14,00€
Top fitness week end annuel (samedi et dimanche uniquement)	168,00€
Top morning (accès avant 11H)	264,00€
Assurance report (60 jours)	35,00€
Carte code barre	2,00€

Bernard ANGELRAS : Il serait peut-être bien si ce n'est déjà fait, d'inciter auprès du délégataire à travailler sur une offre pour les mois d'été.
Et la ville pourrait communiquer, sur ce type d'abonnement.

Bruno BONNIOL : Nous leur avons demandé également d'étoffer un peu plus leur offre concernant les activités d'été.

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission.

Monsieur ANGELRAS soumet le rapport au vote.

Avis sur le rapport : Favorable à l'unanimité.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

**EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL DE LA CONCESSION DE SERVICE PUBLIC
RELATIVE A L'EXPLOITATION TOURISTIQUE DES ARENES, DE LA MAISON
CARREE ET DE LA TOUR MAGNE**

Monsieur ANGELRAS, donne la parole à Jean-Luc CLERC et Patricia GIRARD PAUSANIAS, qui présentent la synthèse du rapport concernant « L'Exploitation Touristique des Arènes, de la Maison Carrée et de la Tour Magne ».

Bernard ANGELRAS : Au sujet de la Tour Magne, il y avait eu l'année dernière un débat concernant les visiteurs PMR, il parlait d'une visite en réalité virtuelle, y a-t-il eu une avancée ?

Jean-Luc CLERC : Au niveau de la délégation 2023 ça n'a pas avancé, une nouvelle délégation est en place avec de nouvelles animations dont la réalité virtuelle.

Patricia GIRARD PAUSANIAS : La nouvelle délégation a commencé il y a quelques jours, et les nouvelles activités présentées dans leur offre vont être mises en place dont la réalité virtuelle, afin que les gens qui ne peuvent pas se rendre en haut de la Tour Magne puissent avoir le rendu du panorama sur la Ville.

Sylvette FAYET : Concernant le nombre de visiteurs, qui est de 726 551, est-ce qu'ils comptent une fois, ou est-ce que ces visiteurs parce qu'ils ont pris un Pass 3 monuments, la même personne compte 3 fois ?

Jean-Luc CLERC : A l'heure actuelle je peux juste vous dire qu'il y a eu 96 000 entrées qui ont été faites avec les Pass 3 monuments. Je n'ai pas la répartition des pass.

Patricia GIRARD PAUSANIAS : 1 visiteur peut aller dans 3 monuments, et donc là il comptera 3 entrées. Et de la même manière qu'un visiteur qui va dans les 6 musées, il comptera 6 entrées.

Sylvette FAYET : D'accord, donc on ne parle pas là de visiteurs. Il y a eu 726 551 visites ou entrées ?
Ce n'est pas la même chose.

Patricia GIRARD PAUSANIAS : De 726 551, il faut retrancher 96 000 pass qui ont été vendus, ça vous donne le nombre de visiteurs.

Sylvette FAYET : Donc dans ce cas-là il faut marquer visites ou visiteurs.

PRECISION DE Monsieur Jean-Luc CLERC : Soit 726 551 visites de 630 551 visiteurs.

Bernard ANGELRAS : Pour la commission de l'année prochaine, il faudra également mettre ces détails ventilés des visiteurs.

Sylvette FAYET : Autre chose concernant le spectacle du mois d'août, -67% par rapport au CEP, c'est inquiétant non ?

Patricia GIRARD PAUSANIAS : En fait, les spectacles ont plutôt bien fonctionné, mais ce n'est pas à la hauteur du prévisionnel.
En outre, il y a eu aussi l'impact des décors qui ont dû être rachetés suite aux problèmes des débuts de la délégation. Il a fallu réinvestir à même hauteur sur les décors. Et ces investissements, ils les ont gardés sur tous les exercices.

Sylvette FAYET : Mais enfin – 67%, ça ne vous choque pas ?

Bernard ANGELRAS : Le délégataire s'est trompé dans l'évaluation du public potentiel.

Patricia GIRARD PAUSANIAS : Oui c'est cela, ils se sont trompés dans leur estimation.

Sylvette FAYET : Je ne sais pas s'ils se sont trompés ou bien si la qualité du spectacle n'était pas au rendez-vous.

Bernard ANGELRAS : On peut constater que -67% c'est un échec du spectacle.

Frédéric ESCOJIDO : Il doit certainement y avoir une explication que l'on n'a pas concernant cette baisse de 67%. Peut-être en lien avec la thématique.

Bernard ANGELRAS : Pour la Maison Carré il sera intéressant l'année prochaine de voir la progression des visites suite à l'inscription à l'UNESCO.

Patricia GIRARD PAUSANIAS : Dans le nouveau contrat il y a un élargissement des thématiques de spectacles parce que ça reste quand même lié aux monuments, à l'histoire... par exemple un sujet sur la Camargue.

Bernard ANGELRAS : La diversité des spectacles permettra d'attirer plus de monde, cependant il serait intéressant que vous posiez la question au délégataire, comment il justifie ces -67%.

REPONSE DU DELEGATAIRE : *Sur le CEP qui avait été effectué, nous étions partis sur des recettes calculées pour 9 représentations. Nous avons projeté 88 000 entrées, il a été décidé, avec la collectivité, de rester sur 6 représentations ce qui explique l'écart important entre le CEP et le résultat réel.*

Patricia GIRARD PAUSANIAS : Dans le rapport intégral, ils ont l'air de mettre en cause l'estimation qu'ils avaient faite dans le CEP.

Thierry JACOB : Est-ce qu'EDEIS envisage d'augmenter les tarifs ? Car les revenus sont inférieurs au CEP en raison d'une non-augmentation des tarifs.

Patricia GIRARD PAUSANIAS : La non-augmentation était prévue dans le 1^{er} contrat car c'était sur un contrat de 3 ans. La ville s'est engagée à ne pas augmenter les tarifs sur 3 années. Toutefois à la faveur du nouveau contrat, dans les offres il y a déjà des augmentations et l'attributaire augmente un peu ses tarifs. Et ces tarifs vont s'appliquer à partir du 1^{er} janvier 2025.

Frédéric ESCOJIDO : Et la nouvelle durée est de combien ?

Patricia GIRARD PAUSANIAS : 8 ans.

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission.

Monsieur ANGELRAS soumet le rapport au vote.

Avis sur le rapport : Favorable à l'unanimité.

Pour : 6

Contre : 0 Abstention : 0

EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL DE LA CONCESSION RELATIVE A L'EXPLOITATION DU MUSEE DE LA ROMANITE

Monsieur ANGELRAS, donne la parole à Patricia GIRARD-PAUSANIAS et Jean-Luc CLERC, qui présentent la synthèse du rapport concernant « L'Exploitation du Musée de la Romanité ».

Sylvette FAYET : Concernant les dépenses réalisées, ce que vous appelez les charges diverses de gestion courante, vous parlez d'un contrôle pour la régularisation des cotisations URSSAF pour 2020 et 2021 ? Cela veut dire qu'on ne les avait pas payées en temps et en heure ?

Patricia GIRARD PAUSANIAS : Non, en fait ça vient des années COVID, les montants qui ont été versés par l'état, et par la suite il y a eu des vérifications et des réajustements.

Bernard ANGELRAS : Vérifiez-le et vous le mettrez dans le compte-rendu. Faudrait peut-être modifier la phrase en l'expliquant différemment dans la synthèse afin qu'on ne pense pas à un contrôle URSSAF ou à une mauvaise gestion.

REPONSE DU DELEGATAIRE : *Le délégataire confirme que la régularisation fait suite aux mesures gouvernementales prises en période COVID.*

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission.

Monsieur ANGELRAS soumet le rapport au vote.

Avis sur le rapport : Favorable à l'unanimité.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

BILAN D'ACTIVITE DU SERVICE EXPLOITE EN REGIE DOTE DE L'AUTONOMIE FINANCIERE : MUSEE D'ART CONTEMPORAIN DU CARRE D'ART

Monsieur ANGELRAS, donne la parole à Jean-Marc PREVOST et Claire MAGNIER, qui présentent la synthèse du rapport concernant « Le Musée d'Art Contemporain du Carré d'Art ».

Bernard ANGELRAS : Je ne vois pas les chiffres détaillés de la fréquentation du Carré d'Art, il serait intéressant de le rajouter dans le compte-rendu svp, car c'est important d'avoir ces renseignements ainsi que le compte-rendu financier.

PRECISIONS DE Madame Claire MAGNIER :

Nombre de visiteurs en 2023 : 26 719

Résultat 2023 du musée (budget principal):

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
Section d'exploitation	= A+C+E 1 097 726,83	= G+I+K 1 155 066,21	57 339,38
Section d'investissement	= B+D+F 158 846,67	= H+J+L 207 342,13	48 495,46
TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 256 573,50	= G+H+I+J+K+L 1 362 408,34	105 834,84

Résultat 2023 de la librairie (budget annexe):

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
Section d'exploitation	= A+C+E 114 202,64	= G+I+K 100 120,89	-14 081,75
Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 12 375,75	12 375,75
TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 114 202,64	= G+H+I+J+K+L 112 496,64	-1 706,00

Frédéric ESCOJIDO : Vous parlez du nombre de 27000 visiteurs pour 2023, par rapport aux autres années, on est sur quelle tendance ? Est-on sur le même rythme ?

Claire MAGNIER : Un peu plus que les autres années.

Jean-Marc PREVOST : Avec les années COVID, cela a mis du temps à remonter.

Claire MAGNIER : 2023 est plutôt une bonne année.

Bernard ANGELRAS : Est-ce qu'il y a une interaction de visite entre le Carré d'Art et les autres monuments romains ? Est-ce que ce sont les mêmes visiteurs ?

Claire MAGNIER : En règle générale, ce n'est pas le même public.

Jean-Marc PREVOST : Le problème, ce n'est pas qu'on ne veut pas, mais on n'est pas dans le système des tours opérateurs. Les tours opérateurs arrivent avec des bus. Ce n'est pas le cas pour nous, on a fait plusieurs réunions avec l'Office de Tourisme mais on n'a jamais été intégrés dans ce système de promotion. On pense qu'une partie des visiteurs pourrait avoir envie de visiter le Carré d'Art. Si dans

l'avenir, il y a une impulsion de la ville qui voudrait promouvoir la création contemporaine, cela pourrait se faire.

Bernard ANGELRAS : Cela pourrait être une alliance entre le contemporain, la modernité et l'ancien avec nos monuments romains.

Frédéric ESCOJIDO : Il y aurait peut-être quelque chose à travailler, pour promouvoir le Carré d'Art au travers de Nîmes, et envisager une communication sur le sujet.

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission.

Monsieur ANGELRAS soumet le rapport au vote.

Avis sur le rapport : Favorable à l'unanimité. Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

Aucune question diverse n'est posée.

Monsieur le Président remercie les membres de la Commission de leur participation et lève la séance à 16h15.

**Le Président de la Commission Consultative
des Services Publics Locaux**

Bernard ANGELRAS.